

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 25 janvier 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 28      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le *vendredi 19 janvier 2018* s'est réuni le jeudi 25 janvier 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge CALZAVARA Martine, CARRERE-GALDIN Nicole, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, ANGELY Lydie, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, MARCHAND Jean-Pierre, SPECOGNA Marilyn, Hervé BROUILLON, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, BRETAGNE Karine, FIGUÈS Fatima, BORDERIE Sophie,

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de FIGUES Fatima à MAHIEU Anne, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël

-----

**A.02**

**« CESAme » – ENGAGEMENT DE LA PREFIGURATION DU PROJET DE TIERS-LIEU.**

L'économie collaborative et créative constitue aujourd'hui un enjeu en termes de développement d'activité, d'emploi et de lien social. Illustration de cette mutation, la Ville de Marmande vient de procéder à l'acquisition des anciennes usines CESA, dans l'objectif de transformer ce site en un tiers lieu, un espace ouvert sur la ville et ses quartiers, propice aux pratiques collaboratives où différents acteurs se croiseront, créeront des dynamiques et travailleront ensemble.

**Le projet CESAme :**

Le nom CESAme, pour « Citoyenneté » - « Economie » - « Social / Solidarités » - « Arts » - « Marmande » - « Écosystème », résume bien l'ambition affichée, celle de rassembler dans un seul et même lieu différentes dynamiques permettant de faire rayonner la ville de Marmande sur des thématiques identitaires bien reconnues.

Carrefour d'échanges et de rencontres, laboratoire d'initiatives économiques, citoyennes, solidaires, artistiques, touristiques, numériques et de formation... CESAme aurait pour vocation de :

- Favoriser les relations entre les différents acteurs privés et publics
- Faire émerger de nouvelles initiatives ou pratiques, notamment économiques
- Fédérer autour de l'écosystème GAROCAMP et capitaliser sur les forces territoriales en présence

### **Un partenariat local autour d'une dynamique de territoire :**

A ce jour, le « porte-drapeau » identifié par la ville de Marmande pour conduire les réflexions et impulser une dynamique de projet est l'Office de Tourisme du Val de Garonne en lien avec le projet GaroCamp développé depuis deux ans en partenariat avec le Festival Garorock.

Le positionnement autour des industries créatives doit permettre de développer un pôle de compétitivité autour du futur des festivals et d'ancrer le projet autour d'un développement économique bien identifié. Cependant, il est important de garder à l'esprit que pour exister, CESAme doit rayonner au sein d'une communauté et devenir un lieu de vie à part entière proposant un certain nombre d'usages à destination des habitants du quartier.

Ce qui veut dire que ce projet est donc aussi intimement lié aux actions de développement économique et social menées dans le cadre du contrat de ville suite au classement en quartier prioritaire à la politique de la ville dont il faudra tenir compte afin de bien positionner le projet dans son environnement local (territoire vécu du quartier prioritaire).

Les opérateurs publics et privés qui œuvrent au développement artistico numérique du territoire seront conviés et associés à cette mise en réseau indispensable au rayonnement du projet à une plus grande échelle.

### **Une mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour la préfiguration du projet**

Il s'agit de définir les conditions de faisabilité et de réussite du projet CESAme tout en proposant un scénario pré opérationnel du projet qui aura pour objectif d'aider les maîtres d'ouvrage et ses partenaires à prendre les décisions nécessaires au bon développement du projet.

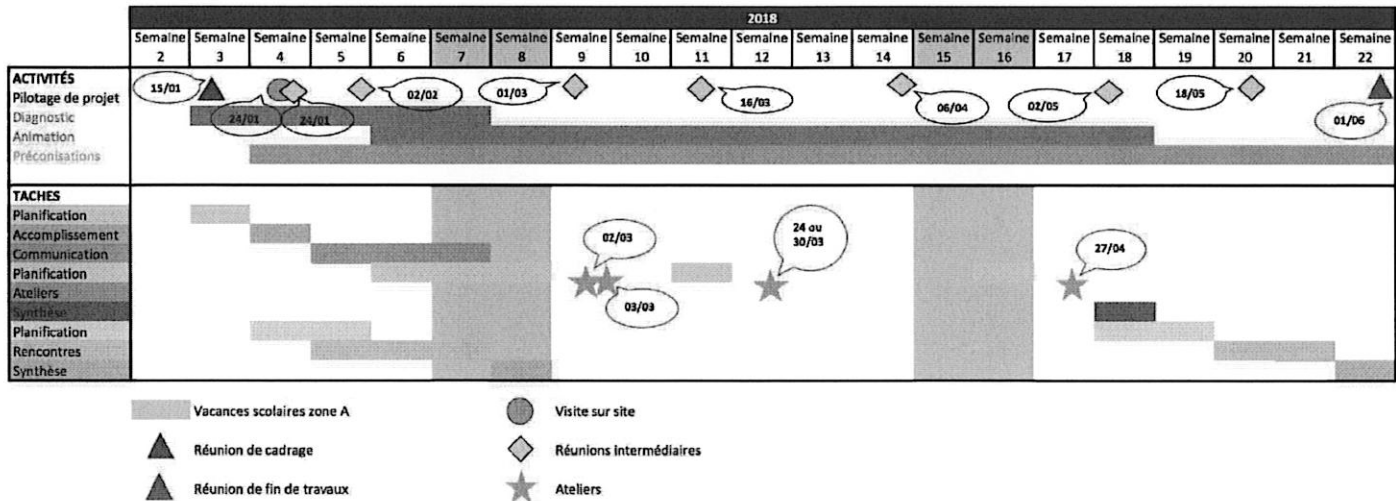
Cette étude doit permettre :

- D'affiner le contexte et les conditions de consolidation des filières identifiées ;
- Envisager les impacts économiques du projet sur le territoire ;
- Etudier les actions nécessaires pour optimiser l'émergence de ce projet ;
- Proposer les premières pistes de programmation, son portage juridique et le modèle économique.

La vocation du projet est de faire émerger les talents de notre territoire et de valoriser les savoirs faire locaux.

Après publication d'une lettre de consultation, la prestation est notifiée à OuiShare, conseil spécialisé en événementiel, recherche-action (publication récente sur l'impact de l'économie collaborative dans les villes moyennes) et dans l'accompagnement de collectivités ou de grands groupes sur des thématiques de transformation interne ou d'invention de services.

L'ensemble de la mission sera effectué sur une période de 5 mois, de janvier à mai 2018, autour de temps de diagnostic, d'animation, puis de préconisations.



Son montant s'élève à 20 800 € HT, soit 24 960 € TTC. Le FEADER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional), à travers le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est sollicité à hauteur de 80% (du montant TTC).

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Prend acte** de la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préfiguration du projet CESAme.
- Précise** que GAROCAMP et son écosystème, portés par l'Office de Tourisme Val de Garonne en constitueront la colonne vertébrale et y poursuivront leur développement. L'ingénierie de l'Office de Tourisme sera mise à contribution des projets CESAme et GAROCAMP.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à solliciter les subventions dont la Commune pourrait bénéficier dans le cadre de cette opération.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 –  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 26 janvier 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 31/01/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 31/01/2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Municipality of Marmande, which is circular and contains the text "MAIRIE DE MARMANDE" and "1971". Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Daniel Benquet".